

Le très hon. C. D. HOWE (ministre suppléant des Mines et Ressources): Les immigrants seront choisis par le service d'immigration, de l'avis et du conseil du ministère du Travail. Il appartient au ministère du Travail de décider où il doit prendre ses avis, et je ne vois pas ce qui pourrait l'empêcher de prendre celui des personnes qui, par la suite, emploieront les personnes déplacées dans certaines industries. Qu'il soit bien compris toutefois que c'est le service d'immigration qui fait le choix des immigrants.

Je désire profiter de l'occasion pour répondre à une question qu'a posée hier l'honorable député de Peel (M. Graydon). Je suis en mesure de lui dire que mille immigrants hollandais s'embarqueront pour le Canada le 17 juin prochain.

M. N. J. M. LOCKHART (Lincoln): Monsieur l'Orateur, au sujet des immigrants hollandais, les demandes doivent-elles être faites de la manière ordinaire? J'ai reçu des lettres m'apprenant qu'on en avait rejeté catégoriquement un certain nombre. Existe-t-il quelque disposition prohibant l'entrée au pays des immigrants hollandais ou sont-ils admis aussi librement que ceux de toute autre nationalité.

Le très hon. M. HOWE: Les immigrants hollandais sont libres de venir au pays en vertu des règlements concernant l'immigration. Aux fins du transport organisé par le Gouvernement, les immigrants hollandais sont choisis par la division de l'immigration. Ceux qui se présentent et sont en bonne santé et autrement acceptables comme immigrants, ont le privilège de venir au Canada. Toutefois, il leur faut attendre qu'il y ait de la place à bord des navires. Je le répète, le premier déplacement de 1,000 immigrants aura lieu le 17 juin, c'est-à-dire la semaine prochaine.

M. GRAYDON: Ces 1,000 immigrants hollandais ont-ils l'expérience de la ferme? Dans le cas de l'affirmative, comment seront-ils répartis par tout le Canada?

Le très hon. M. HOWE: Je n'ai pas, en ce qui concerne ce genre de déplacement, les connaissances qui me permettraient de répondre à la question. Toutefois, je crois savoir que de nombreuses offres d'emploi ont été reçues relativement à ce groupe. J'ignore si on accède aux demandes dans l'ordre où nous les avons reçues. Je serai heureux, cependant, de faire plus tard une déclaration à ce sujet.

M. C. E. DESMOND (Kent, Ont.): Je tiens à dire que s'il surgit quelque confusion au sujet des immigrants de la Hollande ou des doutes quant à leur acceptation, ils seront les bienvenus dans le comté de Kent.

[M. MacInnis.]

LE TRANSBORDEUR DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

DATE D'ENTRÉE EN SERVICE DU VAPEUR "ABEGWEIT"
ENTRE BORDEN ET TORMENTINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Monsieur l'Orateur, en marge de la déclaration faite hier au sujet de la date du baptême du vapeur *Abegweit*, je désire maintenant poser au ministre des Transport une question de la plus haute importance. Nous dira-t-il quand ce vapeur entrera en service entre Borden et Tormentine?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): Il entrera en service aussitôt que possible après la cérémonie du baptême.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS SOLDATS QUI FONT PARTIE DE
L'ASSOCIATION DES CHAUFFEURS DE TAXIS DE
MONTREAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. CASTLEDEN (Yorkton): Le ministre des Affaires des anciens combattants nous dira-t-il quelles mesures on a prises afin de sauvegarder les intérêts des anciens combattants canadiens qui font partie de l'Association des anciens combattants propriétaires de taxis, de Montréal.

Le très hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des anciens combattants): J'aimerais faire une déclaration sur cette question le plus tôt possible, mais je n'ai pas le dossier s'y rapportant. Je tiens à dire ici que le ministère des Affaires des anciens combattants n'a rien eu à voir à l'activité de l'association en cause, sauf qu'un ancien fonctionnaire du ministère, entré au service de cette association, en a été immédiatement renvoyé.

LE FROMAGE

RÉQUISITIONNEMENT DE CE PRODUIT EN VUE DU
CONTRAT CONCLU AVEC LE ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. TUSTIN (Prince-Edward-Lennox): Comme le ministre des Finances annonçait hier que le plafond des prix était supprimé à l'égard de tous les produits agricoles...

L'hon. M. ABBOTT: A l'égard des produits laitiers.

M. TUSTIN: ... le ministre de l'Agriculture nous dira-t-il si le Gouvernement a l'intention